

bec cette année, ainsi que quelques uns des attachés soit civilement soit militairement, à la maison de Lord Durlham, car plusieurs de ces messieurs et de ces dames se sont permis de rire, ce qui peut s'appeler littéralement à nos dépens et de partir sans solder leur petit compte. C'est fort agréable, fort honorable vraiment, d'avoir sur la liste des abonnés : la frégate de Sa Majesté une telle, la corvette ceci, le vaisseau de ligne cela, 1 copie, 2 copies, 5 copies ; Monsieur celui-ci, Sir celui-là, Lord un tel, le Right Honorable un autre, avec de grandes et nobles paraphes ! vous vous rengorgez, vous vous pavanez, vous marchez d'un air incomparable, turlieu ! le roi n'est pas votre cousin avec de semblables patrons ! mais voilà que peu à peu dégringole ce noble échafaudage d'orgueil, et les petits journaux du commerce vous apprennent tout-à-coup que la frégate a mis à la voile par un vent magnifique, que la corvette a disparu sans tambour ni trompette, que le vaisseau s'est majestueusement mis en marche pour sa course lointaine, au milieu des houras de la foule ; que le Right Honorable a filé son nœud, que le Sir est parti en courrier extraordinaire, que le Lord est porteur de dépêches !

Morbleu ! j'aime mieux voir sur ma liste un nom tout prosaïque, tout roturier, comme Julien Chouinard tout court, que de voir de ces grands noms interminables qui emportent votre gloire, sans la payer, pour avoir, à bon marché, du papier pour allumer leurs cigares. Corbleu ! que cela n'arrive plus, sinon nous lâchons aux trousses de ces messieurs quelques bons estafiers, ou, s'il le faut, Lord Brougham et sa science chicanière.

L'Empereur de Russie vient d'émettre un ukase par lequel il enjoint aux Polonais le costume qu'ils devront porter. Symes a déjà fait préparer sur ce plan une ordonnance qui sera passée aussitôt qu'il sera gouverneur, ce qui, avec l'aide de Dieu et du Victoria Club, ne pourra point tarder. Nous avons eu la faveur spéciale de pouvoir prendre communication de la loi projetée. Voici sa teneur, elle est courte et bonne :

« Et qu'il soit enjoint, par l'autorité sous entendue, aux Canadiens, sans distinction de sexe, de ne porter à l'avenir qu'un col noir et des gants de kid, le reste des vêtements étant considéré comme parfaitement inutile.

*1er Proviso.* Par un reste d'humanité et afin de récompenser les Canadiens de leur fidélité et de leur loyauté durant la dernière guerre, on leur permettra durant les jours de trop grand froid, c'est-à-dire quand le thermomètre sera au-dessous de 25 degrés, au soleil, de porter, en outre du costume légal, un voile de gaze, couleur rose.

*2me Proviso.* Tous les articles ci-dessus devront être achetés en les magasins vice-royaux situés en la rue du Palais.

*Conclusion.* Tout individu qui ne se conformera point aux loi et *provisos* ci-dessus sera pendu immédiatement et en cas de récidive son cadavre sera livré à la dissection.

✍ Afin de satisfaire en quelque sorte aux demandes réitérées qui nous sont faites, des numéros de la *première série* du FANTASQUE, nous nous sommes décidés à les réimprimer si nous pouvons obtenir un nombre de signatures suffisant pour payer les frais d'impression. Voici sous quelles conditions. Nous publierons toute la matière originale contenue dans les *dix-huit premiers numéros*, en un pamphlet in-8vo., format actuel du Fantasque, et qui pourrait se relier en un seul volume avec les numéros de la seconde série. Ce plan conviendrait probablement à tous ceux qui se proposent de conserver le journal. Le prix en serait d'un écu. Les personnes qui désirent y souscrire sont priées de faire passer leurs noms à nos agens les plus près. Nos agens de la campagne sont priés en conséquence de nous faire parvenir aussitôt les signatures, qu'ils pourraient recueillir. L'ouvrage serait livré sous un très court délai.